

COMMUNE DE LAUSANNE

**Budget de fonctionnement de l'exercice 2007
Plan des investissements pour les années 2007 et 2008**

Préavis N° 2006/50

Lausanne, le 21 septembre 2006

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2007 ainsi que le plan des investissements pour les années 2007 et 2008.

Pour en faciliter l'analyse, la matière traitée a été divisée comme il suit :

1. **Résumé**
 2. **Considérations générales**
 3. **Modifications structurelles**
 4. **Budget de fonctionnement de 2007**
 5. **Plan des investissements pour les années 2007 et 2008**
 6. **Evolution présumée de la situation financière en 2007**
 7. **Conclusions**
-

1. RESUME

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2007 :

Compte administratif

(Compte de fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 2005	BUDGET 2006 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2007	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS
1'403'248'748.47	1'477'922'700	Total des charges	1'547'541'500	69'618'800
1'367'149'603.30	1'473'512'900	Total des revenus		69'955'400
<u>36'099'145.17</u>	<u>4'409'800</u>	Excédent de charges	4'073'200	-336'600
		COMPTE DES INVESTISSEMENTS	DEPENSES	RECETTES
91'502'254.13	136'475'200	Total des dépenses	168'055'900	31'580'700
9'248'872.61	8'886'000	Total des recettes		21'470'000
<u>82'253'381.52</u>	<u>127'589'200</u>	Investissements nets	137'699'900	10'110'700
		FINANCEMENT		
-82'253'381.52	-127'589'200	Investissements nets	137'699'900	10'110'700
106'091'406.39	109'668'600	* Amortissements		-3'957'100
4'543'052.02	-13'800	* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	15'300	1'500
<u>-36'099'145.17</u>	<u>-4'409'800</u>	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	4'073'200	-336'600
-7'718'068.28	-22'344'200	Insuffisance d'autofinancement	36'076'900	13'732'700
74'535'313.24	105'245'000.00	* Autofinancement	101'623'000	-3'622'000

Le compte de fonctionnement fait apparaître un **excédent des charges de 4.1 millions de francs**; ce résultat, en très légère amélioration par rapport à celui du budget précédent, confirme les progrès réalisés en vue d'atteindre progressivement l'équilibre.

Les dépenses brutes d'investissements du patrimoine administratif sont fixées à 168.1 millions de francs (y compris des autorisations d'achats de véhicules, de machines et de matériel pour 7.5 millions de francs). Après déduction des recettes d'investissements, évaluées à 30.4 millions, les dépenses nettes d'investissements planifiées pour 2007 atteignent 137.7 millions.

Le financement des investissements est assuré à hauteur de 101.6 millions par l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement et de 36.1 millions par le recours à l'emprunt. A cela s'ajoutent les investissements du patrimoine financier, estimés à 7 millions de francs.

2. CONSIDERATIONS GENERALES

Pour la seconde année consécutive, la Municipalité est satisfaite de pouvoir présenter un budget de fonctionnement proche de l'équilibre. En effet, le projet de budget de 2007 accuse un excédent des charges de fr. 4'073'200.- contre fr. 4'409'800.- au budget 2006; pour rappel, aux comptes 2005 celui-ci atteignait fr. 36'099'145.17.

Malgré un nouveau renforcement des moyens alloués, notamment dans les secteurs de la petite enfance et des prestations sociales, la Municipalité est parvenue à éviter une dégradation du niveau de couverture des charges de fonctionnement.

Le maintien du contrôle des charges, l'amélioration escomptée des recettes fiscales ainsi que les retombées positives de la péréquation et de la Loi sur l'accueil de jour des enfants ont, en effet, permis de compenser les accroissements de coûts enregistrés dans les secteurs en expansion.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement est à nouveau supérieur à 100 millions de francs; il s'établit plus précisément à fr. 101'623'000.- pour le budget 2007.

En raison du surcroît momentané des dépenses d'investissements découlant, notamment, des chantiers en cours, en liaison avec la construction du métro m2 et la nouvelle usine d'incinération des ordures ménagères (TRIDEL), et pour éviter une explosion inacceptable des futures dépenses d'investissements, la Municipalité a dû procéder à une sélection très stricte des projets qui pouvaient encore être ajoutés à ceux en cours de concrétisation. Par voie de conséquence, plusieurs projets souhaités ou souhaitables ont dû être différés.

En définitive, le plan des investissements prévoit pour 2007 des dépenses nettes du patrimoine administratif à hauteur de 137.7 millions de francs. L'insuffisance de couverture desdites dépenses par l'autofinancement nécessitera dès lors de recourir à l'emprunt pour un montant d'environ 36.1 millions, auquel s'ajouteront encore les dépenses pour l'acquisition d'immeubles du patrimoine financier.

Ainsi que l'on peut le constater, la situation financière de la Ville continue de s'améliorer, mais pas encore au point de pouvoir envisager une réduction de la dette.

3. MODIFICATIONS STRUCTURELLES

Par rapport au budget 2006, le budget 2007 enregistre les principales modifications de structure suivantes :

- ⇒ La direction "Sécurité publique", désormais intitulée "Sécurité publique et sports", voit donc arriver le Service des sports (2101), lequel a été transféré de l'ex-direction "Culture, sports, patrimoine", dénommée depuis lors "Culture, logement et patrimoine";
- ⇒ Outre la mutation susmentionnée, la nouvelle direction "Culture, logement et patrimoine" accueille l'ancien "Service de l'environnement, de l'hygiène et du logement", en provenance de la direction "Sécurité sociale et environnement", service qui a fusionné avec le Service immobilier sous la nouvelle appellation "Service du logement et des gérances", avec l'adjonction de deux unités budgétaires supplémentaires, soit "Division logement" (3304) et "Office de l'hygiène" (3305);
- ⇒ "Sécurité sociale et environnement" voit par ailleurs disparaître son Secrétariat général, dont les tâches ont été réparties dans le Service des assurances sociales (comptabilité de direction et huissiers, réunis dans une nouvelle unité budgétaire intitulée "Secteur administratif DSS+E" (6101), dans le Service social Lausanne (secrétariat de direction et subventions aux institutions, ces dernières figurant dans une unité budgétaire créée sous chiffre 6303 "Subventions et aides individuelles"), ainsi que dans le Service du travail (bureau lausannois pour les immigrés), qui a été rebaptisé pour l'occasion "Service du travail et de l'intégration".

4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2007

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2007 et de 2006, classés par nature de charges et de revenus :

Résultat global	Budget 2007	Budget 2006	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Charges	1'547'541'500	1'477'922'700	69'618'800	4.7
Revenus	1'543'468'300	1'473'512'900	69'955'400	4.7
Excédent de charges	4'073'200	4'409'800	-336'600	-7.6

Résultat par catégorie	Budget 2007	Budget 2006	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 Charges	1'547'541'500	1'477'922'700	69'618'800	4.71
30 Charges de personnel	466'812'600	451'872'100	14'940'500	3.31
31 Biens, services et marchandises	434'959'900	397'930'500	37'029'400	9.31
32 Intérêts passifs	74'948'500	75'560'000	-611'500	-0.81
33 Amortissements	111'538'800	116'265'100	-4'726'300	-4.07
35 Dédommagements à des collectivités publiques	148'947'800	135'852'000	13'095'800	9.64
36 Subventions accordées	76'314'800	75'838'200	476'600	0.63
38 Attributions aux réserves	6'507'800	6'591'800	-84'000	-1.27
39 Imputations internes	227'511'300	218'013'000	9'498'300	4.36
4 Revenus	1'543'468'300	1'473'512'900	69'955'400	4.75
40 Impôts	410'950'000	402'220'000	8'730'000	2.17
41 Patentes, concessions	1'943'500	2'122'000	-178'500	-8.41
42 Revenus des biens	65'015'200	62'215'400	2'799'800	4.50
43 Taxes, ventes et prestations facturées	662'313'800	628'212'300	34'101'500	5.43
44 Part à des recettes sans affectation	3'500'000	2'500'000	1'000'000	40.00
45 Dédommagements de collectivités publiques	163'753'800	149'836'100	13'917'700	9.29
46 Subventions acquises	1'957'600	1'788'500	169'100	9.45
48 Prélèvements sur les réserves	6'523'100	6'605'600	-82'500	-1.25
49 Imputations internes	227'511'300	218'013'000	9'498'300	4.36
RESULTAT				
Excédent de charges	4'073'200	4'409'800	-336'600	-7.63

En complément aux données ci-avant, vous trouverez en annexes les tableaux suivants :

- A) Compte de fonctionnement par direction
- B) Compte de fonctionnement par nature (détaillé)
- C) Evolution du compte de fonctionnement de 1980 à 2007.

3 CHARGES

30 Charges de personnel

+ 14.9 mios ou + 3.3 %

	Budget 2007	Budget 2006	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et finances	40'716'300	39'519'200	1'197'100	
Sécurité publique et sports	116'283'100	104'486'000	11'797'100	
Culture, logement et patrimoine	25'529'300	30'508'900	-4'979'600	
Travaux	92'322'000	89'253'100	3'068'900	
Enfance, jeunesse et éducation	71'652'600	69'947'100	1'705'500	
Sécurité sociale et environnement	74'180'000	75'300'000	-1'120'000	
Services industriels	59'129'300	55'857'800	3'271'500	
Sous-total	479'812'600	464'872'100	14'940'500	
Correctifs de la masse salariale	-13'000'000	-13'000'000	0	
Total	466'812'600	451'872'100	14'940'500	3.3

Relevons que les chiffres du budget de 2007 ci-dessus tiennent compte notamment des éléments suivants :

- ⇒ *Indexation de 0.96 % au 1^{er} janvier 2006*
- ⇒ *Augmentation de la cotisation à la Caisse de pensions de 1 %*
- ⇒ *Augmentations d'effectifs d'environ 80 EPT*
- ⇒ *Anticipation sur les économies de salaires : 13 millions de francs.*

Les écarts en pourcentage ne figurent pas dans le tableau ci-dessus, étant sans véritable signification compte tenu des modifications de structure mentionnées plus haut. Ils appellent néanmoins les remarques suivantes :

Sécurité publique et sports

L'augmentation supérieure à la moyenne dans cette direction provient essentiellement du transfert du Service des sports.

Culture, logement et patrimoine

La diminution résultant du départ du Service des sports est partiellement compensée par l'arrivée du Service de l'environnement, de l'hygiène et du logement et par l'augmentation de 16.65 EPT (concierges) dans l'unité budgétaire 3302 "Immeubles du patrimoine administratif", suite à un nouveau concept de nettoyage et d'exploitation technique.

Services industriels

Cette direction enregistre une augmentation importante d'effectif, de l'ordre de 6.5 % (+ 30.4 EPT), conséquence notamment du développement des affaires dans le secteur "multimédia".

31 Biens, services et marchandises

+ 37.0 mios ou + 9.3 %

	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2007	2006	fr.	%
	fr.	fr.		
Fournitures, mobilier, machines et matériel	13'322'700	12'666'300	656'400	5.2
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans les SI)	25'352'600	25'173'400	179'200	0.7
Marchandises	16'154'100	15'920'000	234'100	1.5
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	27'601'100	27'201'900	399'200	1.5
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	19'458'900	17'917'100	1'541'800	8.6
Honoraires et prestations de services	73'478'900	69'525'200	3'953'700	5.7
Autres dépenses en biens, services et marchandises	33'283'600	26'221'900	7'061'700	26.9
Sous-total	208'651'900	194'625'800	14'026'100	7.2
Achats d'énergie par les SI	226'308'000	203'304'700	23'003'300	11.3
Total	434'959'900	397'930'500	37'029'400	9.3

Sous l'effet de la hausse généralisée des prix de l'énergie, les achats des Services industriels explosent avec un accroissement de 23.0 millions de francs environ (+ 11.3 %), dont notamment une augmentation de 6.4 millions de francs pour les achats du Service du gaz et du chauffage à distance (malgré un net recul des quantités achetées) et une progression de 16.3 millions de francs des achats d'électricité.

Quant aux autres dépenses du chapitre, elles s'accroissent de quelque 14.0 millions de francs, soit de 7.2 %, taux relativement élevé dans la conjoncture actuelle. Une part de cette hausse revêt toutefois un caractère technique; ainsi, dans le secteur "Autres dépenses en biens, services et marchandises", la nouvelle facturation par le Service financier au Service de l'électricité d'un droit d'usage du sol entraîne une augmentation de 4.35 millions de francs, opération entièrement compensée dans le chapitre des écritures internes. Par ailleurs, les frais du réseau 125 kV d'eos, budgétisés à 1.677 million de francs pour 2007 dans le secteur susmentionné étaient compris précédemment dans les achats d'énergie.

Parmi les nombreux autres écarts enregistrés au budget 2007, ceux que l'on peut mettre en exergue sont les suivants (en millions de francs) :

311	Service des assurances sociales – Déploiement des logiciels Globaz	+	0.5
316	Routes et mobilité – Leasing des véhicules d'entretien	+	0.6
318	Routes et mobilité – Affichage culturel (compensé en recettes)	+	0.7
318	Assainissement – Transport et traitement des déchets (dont 1.5 mio pour la STEP suite au remplacement de la chaudière du four n° 2)	+	2.0
318	Accueil d'enfants (garderies, APEMS)	+	2.7
318	Frais d'emprunts	–	2.1
318	Electricité – Prestations Securelec et Spontis (partiellement compensé en recettes)	+	0.7
319	Multimédia – Promotion des nouvelles prestations (Internet, téléphonie)	+	0.3

32 Intérêts passifs**- 0.6 mio ou - 0.8 %**

Malgré l'accroissement de l'endettement prévu pour les années 2006 et 2007, les charges d'intérêts diminuent légèrement grâce à l'insuffisance d'autofinancement nettement plus faible que prévu enregistrée aux comptes 2005.

33 Amortissements**- 4.7 mios ou - 4.1 %**

	Budget 2007	Budget 2006	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	4'200'000	5'000'000	-800'000	-16.0
Autres pertes, défalcons et moins-values	1'627'300	1'596'500	30'800	1.9
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	64'497'500	68'981'600	-4'484'100	-6.5
Amortissements du patrimoine administratif des SI	41'214'000	40'687'000	527'000	1.3
Total	111'538'800	116'265'100	-4'726'300	-4.1

Les pertes liées aux impôts ont fait l'objet d'une réévaluation à la baisse liée aux résultats de 2005.

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale, la baisse s'explique principalement par la fin de l'amortissement au SOI du crédit relatif à la rénovation des infrastructures micro-informatiques (-1.4 million), de même que par la diminution globale (- 2.4 millions) à "Routes et mobilité" des amortissements des crédits-cadres ainsi que du crédit ayant trait à la 2^{ème} étape du système d'exploitation des transports (SET).

35 Dédommagements à des collectivités publiques**+ 13.1 mios ou + 9.6 %**

	Budget 2007	Budget 2006	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	58'091'000	56'255'000	1'836'000	3.3
Participation à des entreprises de transports	38'500'000	35'000'000	3'500'000	10.0
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'000'000	1'500'000	500'000	33.3
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	469'000	469'000	0	0.0
Contribution à la fondation chargée d'ad- ministrer l'accueil de jour des enfants	885'800	0	885'800	-
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	5'600'000	5'900'000	-300'000	-5.1
Facture sociale	42'800'000	36'100'000	6'700'000	18.6
Autres dédommagements	602'000	628'000	-26'000	-4.1
	148'947'800	135'852'000	13'095'800	9.6

S'agissant de la facture sociale, il convient de relever que la progression de 6.7 millions de francs provient du fait que le chiffre prévu pour 2006 se révèle insuffisant pour un montant évalué à quelque 7.8 millions, suite aux nouveaux calculs effectués par l'Etat après la sortie du budget 2006. Les simulations actuelles prévoient un accroissement global de la facture à charge des communes, la part relative de Lausanne étant toutefois en régression.

Il y a lieu également de mettre en exergue les premières contributions de la Commune à la fondation chargée d'appliquer les dispositions de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), à raison de fr. 5.- par habitant en tant que commune, et 0.08 % de la masse salariale en tant qu'employeur, charges nouvelles largement compensées par une recette supplémentaire au titre de ladite Loi (voir chapitre 45).

36 Subventions accordées + 0.5 mio ou + 0.6 %

Les dépenses figurant dans ce chapitre ont fait l'objet de très nombreux transferts suite aux modifications intervenues dans la structure administrative. Un tableau de synthèse par direction perd dès lors momentanément toute signification.

Voici les variations principales intervenues entre le budget de 2007 et celui de 2006 (en millions de francs) :

⇒ <i>Béjart Ballet Lausanne</i>	+	0.650
⇒ <i>Béjart Ballet Lausanne – 80^{ème} anniversaire de Maurice Béjart</i>	+	0.250
⇒ <i>OCL</i>	–	0.400
⇒ <i>Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E</i>	+	0.130
⇒ <i>Armée du Salut – La Marmotte</i>	+	0.240
⇒ <i>Aide sociale lausannoise complémentaire</i>	–	0.176

38 Attributions aux réserves - 0.1 mio ou - 1.3 %

	Budget 2007	Budget 2006	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de renouvellement de l'équipement de la compostière	70'000	70'000	0	0.0
Fonds de régularisation des loyers	1'000	1'000	0	0.0
Fonds du Service des eaux	1'548'800	1'548'800	0	0.0
Fonds des SI	4'888'000	4'972'000	-84'000	-1.7
Total	<u>6'507'800</u>	<u>6'591'800</u>	<u>-84'000</u>	<u>-1.3</u>

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire particulier.

39 Imputations internes + 9.5 mios ou + 4.4 %

La hausse enregistrée sous ce poste provient essentiellement des facturations internes de prestations à l'intérieur des Services industriels.

4 REVENUS

40 Impôts

+ 8.7 mios ou + 2.2 %

	Budget 2007	Budget 2006	Ecart (+/-)		Comptes 2005
	fr.	fr.	fr.	%	fr.
Impôts sur le revenu et la fortune	278'000'000	270'000'000	8'000'000	3.0	281'558'717.20
Impôts sur le bénéfice et le capital	70'000'000	70'000'000	0	0.0	62'780'080.90
Impôts fonciers	30'000'000	29'000'000	1'000'000	3.4	29'989'443.85
Droits de mutations	7'000'000	7'500'000	-500'000	-6.7	7'320'932.75
Impôts sur les successions et les donations	20'000'000	20'000'000	0	0.0	15'946'672.84
Impôts sur la propriété et sur la dépense	5'950'000	5'720'000	230'000	4.0	5'896'910.35
Total	410'950'000	402'220'000	8'730'000	2.2	403'492'757.89

Dans le contexte d'une conjoncture économique dont l'amélioration progressive commence enfin à dégager des effets positifs au niveau de l'emploi, le produit des impôts sur le revenu et la fortune a été revu à la hausse, tout en demeurant en retrait du chiffre enregistré en 2005 (281.5 millions de francs) en raison principalement de la fin du phénomène de résorption du retard de taxation engendré par le passage au système postnumerando.

Quant au produit des impôts sur le bénéfice et le capital, bien que stationnaire par rapport au budget précédent, il est en nette progression en regard du résultat obtenu en 2005 (62.8 millions de francs).

41 Patentes, concessions

- 0.2 mio ou - 8.4 %

Le Service d'urbanisme a adapté sa prévision s'agissant des émoluments liés à l'octroi de permis de construire (- 0.2 million).

42 Revenus des biens

+ 2.8 mios ou + 4.5 %

	Budget 2007	Budget 2006	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts, prêts et participations	2'233'900	2'738'000	-504'100	-18.4
Revenu des immeubles du patrimoine financier	30'920'000	29'335'000	1'585'000	5.4
Revenu des biens du patrimoine administratif	31'163'800	29'408'300	1'755'500	6.0
Autres revenus	697'500	734'100	-36'600	-5.0
Total	65'015'200	62'215'400	2'799'800	4.5

La diminution des intérêts résulte d'une adaptation de la prévision (- 0.5 million de francs) s'agissant des intérêts moratoires, les incidences du nouveau système de perception des impôts sur lesdits intérêts ayant été surévalués.

Au patrimoine financier, on peut relever que la prévision relative au produit des vignes, fondée sur une moyenne multiannuelle, entraîne une augmentation de la budgétisation de quelque 0.4 million de francs, alors que l'adaptation de divers droits de superficie, ainsi que le nouveau loyer de Jeunotel procure des revenus supplémentaires pour 1.1 million de francs.

Pour ce qui concerne le patrimoine administratif, l'accroissement des revenus s'explique principalement par les prévisions du Service des routes et de la mobilité (+ 1.3 million de francs), suite à l'augmentation de l'offre de stationnement en P+R, de la facturation pour l'occupation du domaine public ainsi que des recettes liées à l'affichage, ces dernières étant compensées au chapitre 31.

Quant aux "Autres revenus", ils enregistrent une baisse, l'Office de la protection civile ayant prévu au budget de 2006 un prélèvement de 0.27 million de francs sur le fonds des contributions de remplacement pour les constructions de protection civile destiné à couvrir le remplacement urgent des circuits de distribution d'eau froide et d'eau chaude de l'abri des Bergières. En revanche, le Service des routes et de la mobilité enregistre une rentrée de 0.2 million liée à la vente de véhicules usagés dans le cadre de la restructuration de son parc automobile (leasing).

43 Taxes, ventes et prestations facturées

+ 34.1 mios ou + 5.4 %

	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2007	2006	fr.	%
	fr.	fr.		
Taxes, redevances et prestations de services	112'182'600	105'174'500	7'008'100	6.7
Ventes diverses (sans les ventes d'énergie des SI)	61'488'100	63'378'400	-1'890'300	-3.0
Frais facturés à des tiers, remboursements	9'205'200	8'781'700	423'500	4.8
Amendes	21'600'000	24'500'000	-2'900'000	-11.8
Autres contributions	19'216'900	16'715'700	2'501'200	15.0
Sous-total	223'692'800	218'550'300	5'142'500	2.4
Ventes d'énergie des SI	438'621'000	409'662'000	28'959'000	7.1
Total	662'313'800	628'212'300	34'101'500	5.4

Hormis le produit des ventes des Services industriels, qui est en progression par rapport au budget précédent de quelque 29 millions de francs, cette rubrique enregistre les écarts suivants (en millions de francs) :

431	<i>Emoluments du CH – Fermeture de l'Office des documents d'identité</i>	-	0.400
434	<i>Prestations facturées par le Service du personnel pour la CPCL (suppression)</i>	-	0.850
434	<i>Facturation par le Service financier d'un droit d'usage du sol aux SI (compensé dans les écritures internes)</i>	+	4.350
434	<i>Taxes et prestations du Service d'assainissement</i>	+	2.173
434	<i>Prestations facturées par le Service dentaire – Adaptation de la prévision</i>	-	0.300
434	<i>Service de l'électricité – Contrat de service avec Securelec-Vaud SA</i>	+	0.480
434	<i>Prestations facturées par le Service du multimédia</i>	+	1.200
435	<i>Eauservice – Ventes d'eau</i>	-	1.600
436	<i>Service de la petite enfance – Remboursement de subventions</i>	+	0.400
437	<i>Amendes</i>	-	2.900
438	<i>Prestations facturées par le Service d'électricité à des investissements</i>	+	1.533

44 Part à des recettes sans affectation**+ 1.0 mio ou + 40.0 %**

Une hausse de la part à l'impôt sur les gains immobiliers de 1 million de francs est prévue compte tenu de la tendance des prix du marché immobilier.

45 Dédommagements de collectivités publiques**+ 13.9 mios ou + 9.3 %**

	Budget 2007	Budget 2006	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de péréquation intercommunal	70'000'000	63'000'000	7'000'000	11.1
Contribution du fonds de péréquation intercommunal aux dépenses routières et de transports	20'000'000	20'000'000	0	0.0
Participations diverses aux frais du Service de secours et d'incendie	7'450'000	7'372'000	78'000	1.1
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	1'988'000	1'457'500	530'500	36.4
Contribution de la fondation chargée d'administrer l'accueil de jour des enfants	6'090'000	0	6'090'000	-
Autres participation des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation	17'459'500	20'513'300	-3'053'800	-14.9
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	4'855'300	4'291'800	563'500	13.1
Participations diverses aux charges du Service social	18'596'700	15'210'000	3'386'700	22.3
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	10'062'900	10'570'200	-507'300	-4.8
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'233'700	6'381'300	-147'600	-2.3
Autres dédommagements	1'017'700	1'040'000	-22'300	-2.1
	163'753'800	149'836'100	13'917'700	9.3

Outre certains éléments déjà évoqués dans le chapitre 35, il convient de relever les points suivants :

Les dernières simulations de l'Etat au sujet de la péréquation intercommunale démontrent que l'amélioration de la situation financière d'un certain nombre de communes vaudoises aura pour effet un versement supplémentaire en faveur de Lausanne de 7 millions de francs s'agissant de la péréquation directe ainsi que de celle liée aux dépenses thématiques (routes et transports), étant ici rappelé que notre participation (chapitre 35) a progressé de quelque 1.8 million de francs en raison de l'augmentation de la valeur du point d'impôt.

A "Enfance, jeunesse et éducation", la mise en oeuvre de la fondation chargée d'administrer l'accueil de jour des enfants donne lieu à une nouvelle recette évaluée à 6.1 millions de francs, montant partiellement compensé par la suppression de la participation du Service cantonal de la protection de la jeunesse dans ce domaine, de 1.1 million de francs. Par ailleurs, la nouvelle convention signée avec l'Etat se rapportant aux activités des infirmières scolaires entraîne une baisse de recettes évaluée à 0.5 million de francs.

Enfin, au Service social, l'augmentation des dossiers d'aide sociale engendre un accroissement proportionnel de la participation de l'Etat, qui a été estimée à quelque 3.4 millions de francs pour 2007.

48 Prélèvements sur les réserves**- 0.12 mio ou - 1.2 %**

	Budget 2007	Budget 2006	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	6'523'100	6'605'600	-82'500	-1.2
Fonds de régularisation des loyers	1'000	1'000	0	0.0
Fonds de péréquation de la STEP	522'100	304'600	217'500	71.4
Fonds des SI	6'000'000	6'300'000	-300'000	-4.8

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire particulier.

5. PLAN DES INVESTISSEMENTS POUR LES ANNEES 2007 ET 2008

Ce plan est constitué par les trois chapitres suivants :

- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements pour 2007 et 2008, portant sur les crédits déjà votés (AI).
- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements pour 2007 et 2008, portant sur les crédits à voter d'ici la fin 2008, lesquels sont classés par ordre de priorité (AII).
- ⇒ Une liste pour mémoire des projets à présenter au-delà de l'an 2008.

* * * *

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements pour l'exercice 2007 :

(en millions de francs)	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 31.08.2006	Sur crédits à voter	Total
Administration générale et finances	1.4	1.8	3.2
Sécurité publique et sports	2.0	6.4	8.4
Culture, logement et patrimoine	16.3	1.0	17.3
Travaux	59.4	12.1	71.5
Enfance, jeunesse et éducation	8.9	6.1	15.0
Sécurité sociale et environnement	1.6	1.3	2.9
Services industriels	14.1	28.1	42.2
Total du patrimoine administratif	<u>103.7</u>	<u>56.8</u>	<u>160.5</u>
Patrimoine financier	0.0	7.0	7.0
Total général	<u>103.7</u>	<u>63.8</u>	<u>167.5</u>

Les principales dépenses prévues pour 2007 sont les suivantes :

	<i>(en milliers de francs)</i>
Ensemble des crédits-cadres (RECOLTE, voirie, collecteurs, parcs, eaux, gaz, électricité)	34'980
Centre funéraire de Montoie – Rénovation et améliorations d'installations	5'000
Construction d'un nouvel immeuble administratif au Flon	12'000
Programme d'entretien des immeubles des patrimoines administratif et financier	3'000
m2 – Réaménagements des espaces publics et mesures d'accompagnement	7'000
Réorganisation du nettoyage de la voirie	2'900
m2 – Route de contournement de La Sallaz et mesures d'accompagnement	7'000
Aménagement du nouveau centre intercommunal de logistique de Malley	15'000
Remplacement de la chaudière du four 2 de la STEP	3'000
Rénovation et modification du réservoir de Montétan	3'000
Amélioration de la distribution d'eau dans le nord lausannois	3'000
Extension du groupe scolaire de Vers-chez-les-Blanc	3'000
Création d'un centre de quartier et de rencontres à Chailly	4'000
Renouvellement partiel du réseau 50 kV	3'000
Financement de sous-stations électriques TL-TSOL-MLO	4'500
Entretien et renouvellement des réseaux et des postes HT / MT / BT du SEL	8'900

Précisons encore que les recettes d'investissements pour 2007 sont évaluées à 30.4 millions de francs et que les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à 137.7 millions de francs compte tenu des demandes d'autorisations d'achats.

6. EVOLUTION PRESUMEE DE LA SITUATION FINANCIERE EN 2007

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, l'opposition des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

Détermination de l'autofinancement	Doit	Avoir
	(En millions de francs)	
Excédent des charges de fonctionnement	4.1	
Amortissements		105.7
Attributions aux réserves		6.5
Prélèvements sur les réserves	6.5	
	<u>10.6</u>	<u>112.2</u>
Autofinancement	101.6	
	<u>112.2</u>	<u>112.2</u>
Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)	Doit	Avoir
	(En millions de francs)	
Dépenses brutes d'investissements	160.5	
Autorisations d'achats	7.5	
Subventions et recettes sur investissements		30.3
	<u>168.0</u>	<u>30.3</u>
Investissements nets		137.7
	<u>168.0</u>	<u>168.0</u>
Financement	Mios de francs	%
Investissements nets	137.7	100.0
./. Autofinancement	101.6	73.8
Insuffisance d'autofinancement ou emprunts nouveaux	<u>36.1</u>	<u>26.2</u>

L'insuffisance d'autofinancement de 36.1 millions de francs (patrimoine financier non compris) sera couverte par le recours à l'emprunt, tout comme les investissements du patrimoine financier, lesquels s'élèvent à 7 millions de francs.

7. CONCLUSIONS

En vertu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne

vu le préavis N° 2006/50 de la Municipalité, du 21 septembre 2006;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2007 comme il suit :

Charges	fr. 1'547'541'500
Revenus	1'543'468'300
Excédent des charges	fr. 4'073'200

2. de prendre acte des dépenses d'investissements prévues pour 2007;
3. de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 2007.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
François Pasche

- Annexes :
- A. Compte de fonctionnement par direction
 - B. Compte de fonctionnement par nature
 - C. Evolution du compte de fonctionnement (sans les imputations internes) de 1980 à 2007
- Brochure du projet de budget de l'exercice 2007
Plan des investissements pour les années 2007 et 2008